



Accueil d'un assitant de langue - rentrée 2022

publié le 03/06/2022

Descriptif :

Le programme des assistants de langues vivantes étrangères permet aux écoles d'accueillir pendant sept mois, entre le mois d'octobre et le mois d'avril, des étudiants d'origines diverses en vue de bénéficier de leurs interventions hebdomadaires de la maternelle au CM2.

Sept assistants de langue étrangère seront accueillis dans notre département à la rentrée prochaine.

Ce programme contribue au développement de l'ouverture internationale des classes et à l'accompagnement des apprentissages linguistiques. La rencontre régulière avec un locuteur natif est une réelle opportunité d'appréhender les langues de façon ludique et d'offrir aux élèves des situations de communication authentiques et mobilisatrices afin de renforcer la pratique orale.

Si vous souhaitez bénéficier de la présence de l'un d'entre eux dans votre école, il est nécessaire de faire acte de candidature **avant le 20 juin 2022** en retournant le cahier des charges ci-dessous dûment complété à Madame PETRAULT Corinne, CPD LVE.

 [cahier_des_charges_primaire_2022](#) (Word de 95 ko)

Au-delà des objectifs linguistiques, ce cahier des charges devra nécessairement présenter **un projet pédagogique** mettant en évidence de la plus-value de la présence de l'assistant dans les classes pour développer l'ouverture internationale de l'école (correspondance, projet eTwinning ou partenariat ERASMUS +), ou bien accompagner la mise en œuvre du dispositif EMILE ou encore mener des projets interdisciplinaires.

Les équipes candidates sont invitées à consulter [le guide des bonnes pratiques](#) avant d'adresser leur candidature. Les écoles sélectionnées devront par la suite s'inscrire sur la plateforme ADELE développée par France Education International pour assurer la gestion de ce programme.